

Commission Formation

Objectif

La commission formation de l'ATIBT est dirigée par des membres actifs de l'ATIBT dans l'objectif de :

- Créer un réseau facilitant les échanges sur l'offre et la demande des formations
- Répondre aux besoins de formations des industriels sur le court terme et le long terme liées à la filière en général (production, transformation, certification, aménagement, gestion durable, marchés, formations techniques type abattage, affûtage...)
- Etudier les solutions pour la mise en place ou le renforcement des systèmes éducatifs en Afrique répondant aux besoins du secteur bois (forêt et transformation).
- Centralisation des informations relatives à la formation (organismes de formations, plannings de formations liées à la filières, connaissance des projets liés à la formation)
- Organisation de formations par l'ATIBT (classeurs, aménagement...)

Composition de la commission

Les membres de la Commission formation de l'ATIBT exercent leurs fonctions gratuitement. Peuvent être membres les acteurs qui dispensent, organisent ou sont en demande de formations, dans un ou plusieurs domaines du secteur bois. Ils ne sont pas tenus de verser une cotisation à l'ATIBT, mais ils doivent activement participer au fonctionnement de la commission dans une démarche constructive (apporter des informations ou effectuer des recherches nécessaires aux besoins de la commission, proposer des améliorations...). Les membres peuvent représenter leur propre personne ou une entité.

Chaque membre devra décrire succinctement ses activités ou ses besoins en termes de formation. Le nombre de membres n'est pas limité.

Thèmes de réflexion

Les thèmes de réflexion sont d'une manière générale les points mentionnés dans la partie « objectifs » ci-dessus.

Les thèmes abordés lors des Forums internationaux de l'ATIBT, ou lors des RACEWOOD, seront particulièrement pris en compte et suivis par les commissions ; inversement, les commissions seront directement concernées par le choix des sujets de fond prévus lors de ces rencontres.

Membres de la commission

Président : Patrick CHARPENTIER – ENSTIB

Secrétaire : Patrick MARTIN – ATIBT

Par ordre alphabétique de nom dans chaque catégorie :

Professionnels du secteurs bois :

FIB (Fédération Industrielle du Bois) – Gabriel MOLA MOTYA

GFBC (Groupement de la Filière Bois du Cameroun) – Blandine L'Or OUOGUIA

UFIGA (Union des Forestiers Industriels du Gabon et Aménagistes) – Françoise VAN DE VEN

SPIB (Syndicat des Producteurs Industriels du Bois de Côte d'Ivoire) – Boubacar BEN SALAH

Sociétés forestières : CORA, DANZER, OLAM, PALLISCO, PRECIOUS WOOD, REGALIS, ROUGIER, WIJMA...

Fournisseurs de matériel ou service :

FOREZIENNE (affûtage) – Pierre-Jean DUREL

IA'S (inventaire forestier) – Antoine DE TOUCHET

LONZA (traitement chimique des bois) – Patrick PAOLI

ONFI (inventaire forestier, cartographie, abatage...) – Lionel VIARD

TERMOLEGNO (pilotage des séchoirs) – Ilaria FORNASIER

Individuels :

Frédéric ANQUETIL (menuiserie et usinage)

Franck CRETI (implantations et procédés industriels)

Antoine DE LA ROCHEFORDIERE (foresterie, certification et RBUE)

Olivier DEVILLARD (formateur de classeurs)

Richard FAYS (formateur de classeurs)

Emmanuel GROUTEL – WALE (commerce)

Nicolas JAMET – ABARCO (revêtements platelage et bardage)

Pierre-Yves LE FLECHER (affûtage et gestion de scierie)

Instituts de formation professionnelle :

CIRAD (Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement) – Jean GERARD

ENSTIB (Ecole Nationales Supérieure des Technologies et Industries du Bois) – Patrick CHARPENTIER

ESB (Ecole Supérieure du Bois) – Arnaud GODEVIN

Université de Gembloux – Jean-Louis DOUCET

UNESCO ENSUR Erasmus – Jacqueline BERGERON